

Le dimanche 29 mars 2015

FÉÉCUM
FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CAMPUS UNIVERSITAIRE
DE MONCTON
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
17H AU 63

Présences :

Moncef Lakouas	Président – FÉÉCUM
Freddy Bobo	Vp académique – FÉÉCUM
Pascal Haché	Vp externe – FÉÉCUM
Sébastien Lord	Vp interne - FÉÉCUM
Pierre Losier	Directeur général - FÉÉCUM
George Semedo Cabral	AÉÉICUM
Alexandre Levasseur	Droit
Francis Bourgoïn	Éducation
Mathieu Dumont	Kinésiologie
Valérie Mallard	Psychologie
Stéphanie St-Pierre	Sciences
Bianca Boudreau	Sciences Sociales
Sarah Grandisson	Travail social
Kurt Pelletier	Administration
Rémi Frenette	Arts
Olivier Yergeau	ESANEF
Natasha Horsman	Génie

Public :

Simon Ouellette
Étienne Doucet
Sarah Kirsch
Marie-Josée Nash
Jean-François Cyr
Samuele Acca
Samuel Legresley

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 17h.

2. Vérification du quorum et présences

Le président constate que le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution : 4348-FECA-150329

Il est proposé par le représentant de Droit et appuyé du représentant d'Administration que l'on accepte l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum et présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès verbal de la réunion précédente
5. Session questions/commentaires (ouverte aux membres)
6. Postes reliés aux activités sociales
7. Ressources humaines
- 8 Politique d'achat
- 9 Évaluation - Direction générale (huis-clôt)
10. Varia
11. Clôture de la réunion

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès verbal de la réunion précédente

Résolution : 4349-FECA-150329

Il est proposé du représentant de Droit et appuyé du représentant de Kinésiologie que l'on accepte les procès-verbaux du 7 décembre et du 22 février 2015.

Adoptée à l'unanimité.

5. Session questions/commentaires (ouverte aux membres)

Simon Ouellette explique que le président n'a pas bien agit en indiquant que le gel des droits de scolarité étaient positifs dans les medias. Il ajoute que ce n'est pas un pas en avant mais du surplace et que le CA de la FÉÉCUM a clairement indiqué que l'on doit militer pour une diminution des droits de scolarité. La FÉÉCUM a manqué le bateau en disant que cette situation est positive. Le président indique que le gouvernement ne fera aucun changement avant que la restructuration de leurs programmes n'est pas terminée. De plus, il ajoute que l'Université avait déjà annoncé une hausse des droits de scolarité pour les étudiants canadiens de 3% , donc un gel fait en sorte que cette augmentation serait abolie. On ne sait toujours pas ce qui va être les droits de scolarité des étudiants internationaux et cela est très préoccupant.

Le représentant de l'AÉÉICUM demande les détails sur l'annonce du gel. Le président de la FÉÉCUM lui indique que l'on n'a aucun détail.

6. Postes reliés aux activités sociales

Pierre Losier indique que la représentante de Sciences Sociales a demandé d'ajouter ce point à l'ordre du jour de la dernière réunion mais puisqu'elle était absente, on le rapporte à cette réunion ici. Sarah Grandisson indique qu'elle a demandé ce point pour que l'on explique les tâches des deux employés qui sont embauchés pour les activités sociales.

Pierre Losier explique que les tâches sont divisées comme suit : tout ce qui concerne le Coude et le 63, logistique, date, organisation technique, etc. c'est Cyril qui s'en occupe et tout ce qui concerne le support et l'aide à l'organisation, c'est Mélanie qui s'en occupe. Alexandre Levasseur indique qu'il planifie faire plusieurs changements lorsqu'il va entrer en poste. Le plus important concerne la présence de la vice-présidence interne dans la réservation du Coude. Qu'à partir de l'année prochaine, les étudiants devront passer par le vp interne pour faire les réservations, donc il n'y aura pas d'ambiguïté.

La représentante de Sciences indique que le poste d'activités sociales à la FÉÉCUM est toujours problématique. La représentante de Psychologie appuie ce commentaire et qu'elle n'a pas eu de bonne date pour ses activités. Le représentant des Arts indique qu'il a eu des plaintes à son conseil concernant cette employée. Il croit que l'on devrait faire une liste claire des tâches. Des commentaires qu'il a reçus, l'employée pointe les problèmes dans l'organisation de l'activité mais n'aide pas à les résoudre. La représentante de Sciences demande s'il y a eu une évaluation du travail qui a été fait suite au CA où il y a eu une discussion à ce sujet (7 décembre). Pierre Losier indique qu'un suivi a été fait avec l'employée et d'après lui, l'employée avait fait les modifications nécessaires. Suite à une discussion avec certaines personnes qui ont travaillé avec cette employée par la suite, la situation semblait réglée. Aucune plainte n'a été acheminée à la direction générale sur le sujet. La représentante de Sciences demande qu'elle était le contenu de l'évaluation. Le représentant de Droit indique que le contenu des évaluations n'est pas de l'information que la FÉÉCUM peut divulguer. Le vice-président interne demande pourquoi les problèmes qui sont rapportés ici n'ont jamais fait partie d'une plainte acheminée au bureau du directeur général ? Il trouve cela déroutant que le monde se plaint au CA quand les ressources humaines de la FÉÉCUM sont clairement sous la direction générale.

Le président indique qu'il n'aime pas le questionnaire d'évaluation que la FÉÉCUM possède. Le questionnaire est circulé autour de la table. Le président indique que ce questionnaire est rempli par l'employé et ses collègues. La représentante de Psychologie demande si collègue inclut étudiant. La direction générale indique que le CE est demandé de remplir le questionnaire également. Le président revient sur le questionnaire qu'il ne considère pas approprié car il ne vise aucun objectif. Le représentant de Droit indique qu'à l'avenir, le CA pourrait répondre au questionnaire si cela est leur désir. Le v.p. interne indique que l'on peut travailler sur un meilleur questionnaire d'évaluation.

Résolution : 4350-FECA-150329

Il est proposé par le représentant de Droit et appuyé du représentant d'Administration que le CE de la FÉÉCUM travaille sur l'évaluation des employés. Que l'on élabore une grille d'évaluation individuelle pour chaque employé.

Discussion sur la motion

Sciences donne son droit de parole à Étienne Doucet.

Étienne indique que les tâches de la personne aux activités sociales ont été modifiées au milieu du semestre et ceci indique qu'elle ne fait clairement pas le travail. En plus, si l'évaluation est faite suite à ce changement, cette évaluation ne vaut absolument rien. Le président indique qu'il est pratique normale que l'on donne la chance à un employé de faire les ajustements suite à une évaluation. Normalement, cette période est de trois mois. Étienne demande si tout cela sera fait avant septembre 2015. Sarah indique qu'il est important de prendre le temps pour bien faire les choses. La représentante de Sciences Sociales donne son droit de parole à Simon Ouellette. Simon indique qu'il est plus simple de mettre quelqu'un à la porte que ce que vous croyez. Les employés de la FÉÉCUM ne sont pas syndiqués et c'est très simple. Il ajoute que c'est le C.A. qui doit donner les ordres et non les employés.

Le représentant d'Administration quitte la réunion.

Le représentant de Droit indique qu'il est d'accord avec Simon mais qu'il est vraiment précoce de parler de congédier quelqu'un.

La représentante des Sciences demande si cette personne a signé un contrat. La direction générale indique que oui, un contrat de trois ans. Le représentant de l'AEEICUM indique que le poste en question ne semble pas être très utile. Il indique que l'AEEICUM n'a pas travaillé avec cette personne de l'année. Le VP interne indique qu'il trouve cela étrange d'entendre ce commentaire de l'AEEICUM car le président de cette association, Hervé Djebi, est régulièrement dans le bureau de Mélanie pour discuter des activités de l'AEEICUM.

La représentante de psychologie demande pourquoi un contrat de trois ans. La direction générale indique que tous les employés de la FÉÉCUM sont sous des contrats de trois ans. Si on ouvre des postes avec des périodes plus courtes, il est très difficile de recruter des gens compétents.

La représentante de Psychologie demande que l'on fait l'évaluation des employé le plus rapidement possible.

VOTE SUR LA PROPOSITION : Adoptée à l'unanimité.

Résolution : 4351-FECA-150329

Il est proposé par la représentante des Sciences et appuyé du représentant de l'AEEICUM que les nouveaux questionnaires d'évaluation soient proposés à la prochaine réunion du CA.

Adopté à l'unanimité.

7. Ressources humaines

Le président indique que ce point a été couvert lors du point 6.

8 Politique d'achat

Le vice-président interne explique que plusieurs failles ont été portées à son attention dans la politique d'achat qui a été acceptée au dernier CA. Ainsi, il présente une nouvelle

politique pour remplacer celle-ci.

Résolution : 4352-FECA-150329

Il est proposé par le vp interne et appuyé du représentant de Droit que l'on accepte la nouvelle politique d'achat.

Le vp interne attire l'attention sur le point 3.1.2. Suite à une discussion sur la période requise pour répondre de la part des membres du CA, le vp interne propose un amendement.

Résolution : 4353-FECA-150329

Il est proposé par le vp interne et appuyé du représentant de Droit que l'on modifie le point 3.1.2 à ceci :

En l'absence des membres du CE et/ou CA (par exemple durant l'été), un effort raisonnable doit être fait pour rejoindre les personnes impliquées par les moyens appropriés et une période d'une semaine doit leur être attribuée pour répondre.

Adoptée à l'unanimité.

Le président indique que c'est une politique d'achat et d'appel d'offre mais porte comme titre politique d'achat majeur.

Il est proposé que l'on amende la proposition pour que le nom de la politique devienne « Politique d'achats majeurs et d'appel d'offre de la FÉÉCUM ».

Vote sur la proposition de départ : Adoptée à l'unanimité.

9 Évaluation - Direction générale (huis-clô)

Le président d'assemblée indique que la réunion va entrer en huis-clos pour ce point.

10. Varia

Aucun point varia

11. Clôture de la réunion

Fermeture de la réunion à 19h35

Moncef Lakouas
Président d'assemblée

Pierre Losier
Secrétaire d'assemblée